

Portraits de territoire

de L'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté
Mai 2017

Haute-Saône



> Que représente l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'économie haut-saônoise?

% 16,1% Part de l'ESS dans l'emploi salarié (moyenne régionale : 11,7%, moyenne nationale : 10,5%)

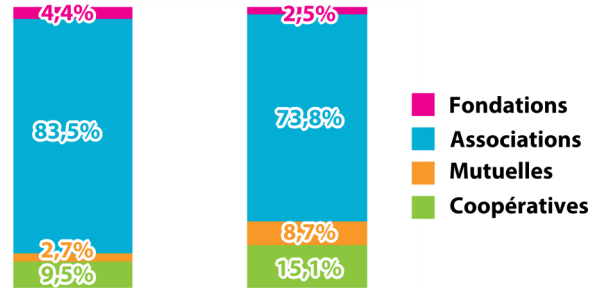
646 Etablissements employeurs de l'ESS, dont 79% d'associations

9 849 Postes salariés, soit 8 468 Equivalents Temps Plein (ETP), 72% de femmes (contre 45% hors ESS)

€ 232 millions d'€ Masse salariale annuelle versée, soit 27 450€ en moyenne par ETP (contre 31 111€ hors ESS)

TPE 71% Part des établissements ayant moins de 10 salarié (contre 88% pour le reste de l'économie privée)

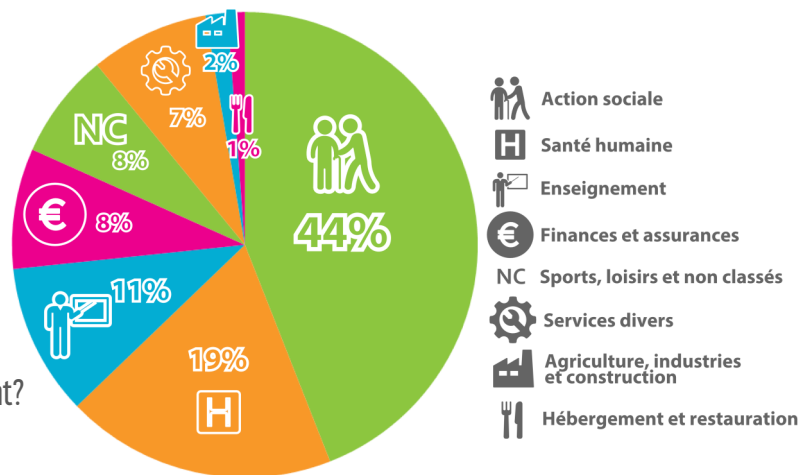
> Quelle répartition des emplois de l'ESS par famille ?



Haute-Saône

BFC

> Quelle répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activités ?



> Quels chiffres-clés de l'ESS dans les zones d'emploi du département ?

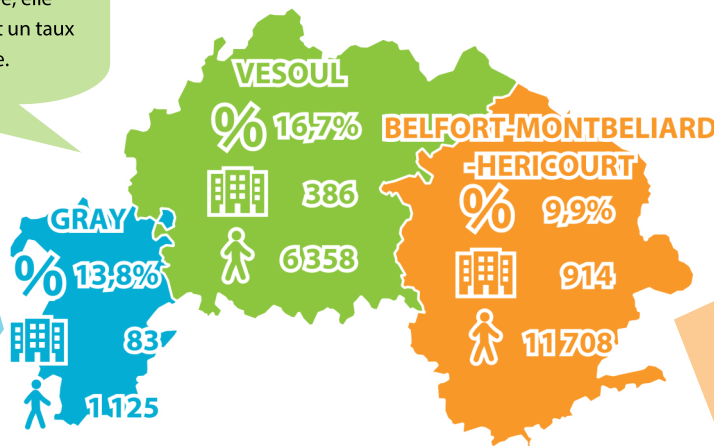
L'action sociale et la santé humaine constituent les deux principaux secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi.

La santé humaine est largement surreprésentée, elle représente près de 20% des ETP de la zone soit un taux supérieur de 13 points à la moyenne régionale.

L'action sociale et les services divers constituent les deux principaux secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi.

La santé humaine est largement surreprésentée, elle représente en effet 12,2% des ETP de la zone soit un taux supérieur de 4 et 5 points à la moyenne régionale.

En revanche les secteurs agricole, industriel, de construction, des non-classés, ainsi que des arts et spectacles, sports et loisirs regroupent seulement 4,6% des emplois à temps plein de la zone.



% Part de l'ESS dans l'emploi salarié

Etablissements employeurs de l'ESS

Postes salariés de l'ESS

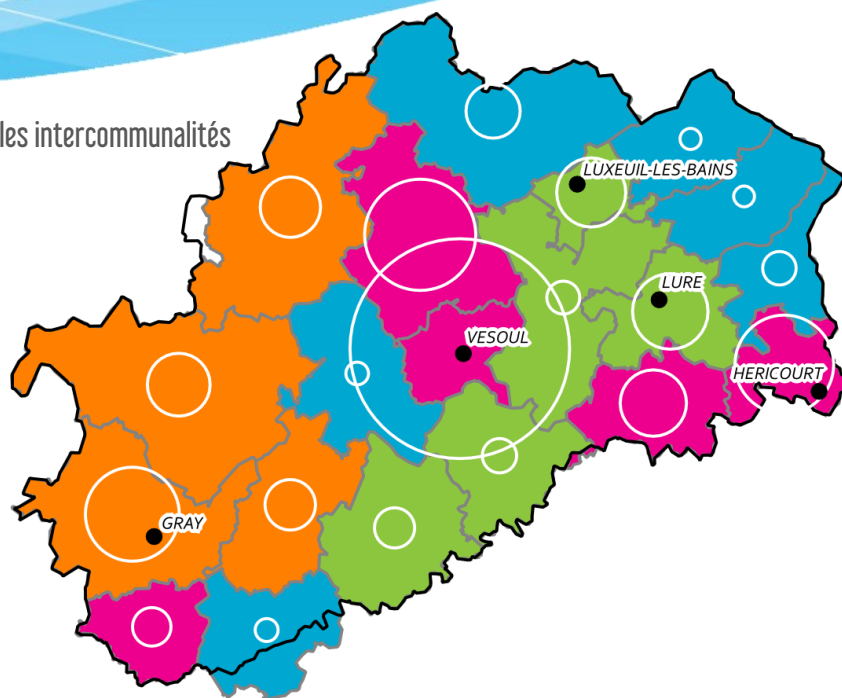
L'action sociale et l'enseignement constituent les deux principaux secteurs d'activité pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi d'Héricourt-Belfort-Montbéliard.

Le secteur de l'action sociale regroupe 52,9% des emplois à temps plein de l'ESS contre seulement 43,3% sur l'ensemble de la région. A l'inverse les activités financières et d'assurance possèdent une faible représentation avec un taux inférieur de plus de 5 points par rapport à l'ensemble de la région.

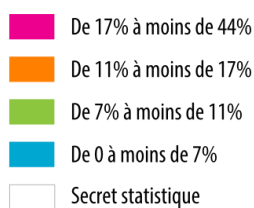
Portraits de territoire

de l'Économie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté
Mai 2017

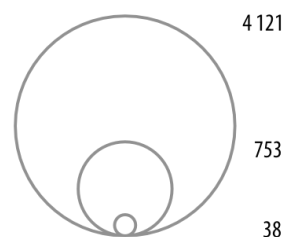
➤ Quel poids de l'ESS dans les intercommunalités
du département?



Part de l'ESS dans l'ensemble
de l'emploi salarié



Emplois salariés dans les
structures de l'ESS



Source : Insee, CLAP 2014

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2014** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion d'**établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Retrouvez les publications de l'ORESS sur
<http://ess-bfc.org/>

Source : INSEE CLAP 2014 - Traitement : ORESS
Responsable des publications : Lucie Gras
Rédaction, traitements statistiques et cartographiques,
mise en page : Davy Moret, Thomas Renaud et Marc Figard

Réalisé par



cress
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté

Avec le soutien de



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**